



CONSEIL de PARENTS d'ELEVES

Elémentaire CAP de BOS / Maternelle LA FARANDOLE – PESSAC

Association reconnue d'utilité publique par le décret du 7 Août 1951

<http://fcpecapdebos.canalblog.com>

## **Conseil d'Ecole du 23 octobre 2007.**

### **Ordre du jour :**

**1.Résultats des élections.**

**2.Règlement intérieur**

**3.Horaires des écoles maternelle et primaire .**

**4.Effectifs de l'école**

**5.Accueil périscolaire : effectifs, horaires**

**6.Politique éducative de la ville(accompagnement de la scolarité)**

**7.Point sur les travaux .**

**8.Bibliothèque : nombre des bénévoles en diminution, logiciel**

**9.Projets des classes et de l'école.**

**Présents** : Equipe éducative : Mesdames Fournier (directrice), Fauret, Castaings, Maréchal, Gigandet, Dupoiron, Escaffre, Montagne, Vaillant, Monsieur Petit ; excusées : Mmes Bodéré, Grasset.

- Maie : Mme Haury (représentante)
- Parents d'élèves délégués FCPE : Mesdames Alain, Arvieu, Mr Brunel Mmes Cavailiac, Molina, Wimez ;
- Parents d'élèves délégués non affiliés : Mmes Barrieu, Noël , Subilleau , Nguyen
- Mme Marina Ledigarcher Directrice de l'accueil périscolaire
- équipe de la bibliothèque : Mmes Timbal , Lamarque, Vinches

### **1 Résultats des élections..**

Il y a eu égalité des suffrages exprimés entre les deux listes de parents d'élèves. Le règlement des élections stipule que dans ce cas, le choix se porte sur la sixième candidate de chaque liste, et

c'est celle qui est la plus âgée, qui est élue ! La liste Fcpe en a bénéficié.

## **2.Règlement intérieur :**

Le règlement intérieur est voté par l'ensemble des présents.

Nous faisons un rappel sur le point suivant :

**CIRCULATION AUX ABORDS DE L'ECOLE** : Il est demandé aux parents de ne pas déposer vos enfants sur la chaussée de la rue de l'école de façon à ne pas gêner la circulation des autres véhicules et pour des raisons de sécurité. Une vitesse modérée aux abords de l'établissement et le stationnement sur les parkings situés près de l'école sont vivement **recommandés**. Il est souhaitable que les moteurs des voitures stationnées soient arrêtés afin que les enfants qui attendent ne respirent pas des gaz d'échappement.

## **3.Horaires des écoles maternelle et primaire .**

**Horaires à l'Ecole Primaire** : Les cours ont lieu de 8 heures 30 à 11 heures 30 et de 13 heures 30 à 16 heures 30. **Toute arrivée en retard occasionne une gêne pour la collectivité. Les élèves doivent donc arriver à l'heure.**

Les élèves sont accueillis **10 minutes** avant l'heure d'entrée et ne doivent pénétrer dans la cour qu'au signal de l'enseignant de service d'accueil.

**Un service d'accueil** est organisé par la Mairie de Pessac à partir de 7 heures 30 le matin et de 16 heures 30 à 18 heures 30 le soir.

A partir de 11h30 et 16h30 les élèves sont rendus à leur famille et ne sont donc plus sous la responsabilité des enseignants. En cas de retard exceptionnel des parents, les enfants sont accueillis par le C.L.S.H de la ville de Pessac.

## **Horaires à l'Ecole Maternelle de la Farandole :**

Ils seront proposés lors du conseil d'école de la maternelle le 26 octobre. La Mairie arrête les horaires des écoles, elle peut le faire sans concertation, en s'appuyant sur les règlements départementaux de l'inspection d'Académie.

Les horaires du matin resteront inchangés : 8h20 –11h20

L'après-midi : ils s'établiront ainsi : 13h20-16h20. Les élèves sont accueillis 10 minutes avant l'heure d'entrée.

50 familles auraient un enfant à la fois à la maternelle et à la primaire. Certains considèrent que cela se complique, quand il y a un 3<sup>e</sup> enfant bébé, la gestion des horaires de l'après-midi est contraignante, surtout lorsqu'on n'a pas de véhicule et qu'on se déplace en poussettes ou en vélo(800 m de distance entre les 2 écoles).

## **4.Effectifs de l'école :**

L'école primaire compte 270 élèves . Après la toussaint, plus que 269 élèves ;

Les effectifs sont les suivants :

51 CP , 62 CE2, 54 CE2, 39 CM1 et 65 CM2 .

Cela peut faire craindre une nouvelle fermeture de classe, ce sont les perspectives pour la rentrée 2008 : seulement 40 Cp de prévus, ce qui porterait l'effectif global à 249 élèves !

### **5.Accueil périscolaire : effectifs, horaires : T 05.56.07.28.83.**

Les horaires sont les suivants : 7h30-8h20 11h30-13h20 et 16h30-18h30.

Les effectifs sont les suivants et varient :

- 20 enfants le matin pour 2 animatrices
- 120 enfants le midi , pour 6 animateurs et 2 agents de surveillance de cour.
- 65 à 80 enfants le soir pour 5 animatrices .

Le matin, le temps d'accueil est basé sur des activités calmes. Les enfants qui n'ont pas pris leur déjeuner, peuvent l'apporter pour le finir tranquillement.

Le midi un système de cartes d'activités au choix a été mis en place pour limiter le nombre d'enfants par activité, il est possible de l'échanger exceptionnellement une seule fois et de confier la carte à un autre camarade .

Le soir, un système de carte d'inscription individuel a été instauré, ensuite l'animateur entérine les inscriptions exactes. Cela évite une perte de temps ;

Un temps de goûter assis est prévu, au cours duquel les activités sont présentées : jeux de société-coin lecture-activités manuelles-expression libre-activités sportives-jardinage. Des moments forts à proximité des vacances seront prévus : Halloween –Noël etc.

Une boîte à idée est à la disposition des parents et des enfants.

Les projet pédagogiques et éducatifs sont en cours d'élaboration, avec la nouvelle équipe, avec un souhait d'y associer toute la communauté éducative : enseignants-agents territoriaux-parents-mairie-enfants.

### **6.Politique éducative de la ville(accompagnement de la scolarité) :**

Pour le moment, aucune aide aux devoirs n'est assurée à l'école du Cap de Bos. La plus proche qui leur est ouverte à raison d'une adhésion entre 20et 60 euros se situe à l'Espace social de l'Alouette.

En interfcpe, il a été demandé par courrier, que les directeurs(rices) d'accueil rappellent aux enfants simplement chaque lundi 17h30 et chaque jeudi 17 h30, que les enfants peuvent démarrer leurs devoirs de façon autonome dans un coin prévu.

Les parents souhaitent lancer une consultation sur l'opportunité de proposer une aide aux devoirs dans l'école. Mme Haury indique qu'il existe un système de convention entre des associations agréées et la mairie dans certaines écoles primaires de la ville(ex PELP-FEV : fédération des étudiants de la ville). Lors de la dernière réunion de la commission sur l'accompagnement à la scolarité en juin 2007( compte-rendu de S.Doucet sur le site), les axes de la politique de la Ville en la matière ont été développés(contrat éducatif local-programme de réussite scolaire..)

La mairie et les enseignants sont en attente de directive ministérielle quant à la mise en place pendant le temps scolaire de soutien dirigée vers les élèves en difficultés ( en 2008 , rentrée 2008 ?).

## **7.Point sur les travaux .**

Les gros travaux concernent la Communauté urbaine de Bordeaux(CUB), les plus petits travaux concernent la Mairie.

Sur le site de l'école([tice33.ac-bordeaux.fr/publiscol33/eepu-capdebos-pessac/](http://tice33.ac-bordeaux.fr/publiscol33/eepu-capdebos-pessac/)), les travaux réalisés par la CUB sont énoncés :

La bibliothèque a été entièrement refaite ainsi que les sols, la façade du bâtiment central a été réparée. Il ne reste plus que la peinture.

Les prochaines prévisions de travaux de peinture et de rénovation concernent la salle des maîtres, l'accueil périscolaire (avec aménagement de salles distinctes) les toilettes et le coin infirmerie(à aménager).

Les parents d'élèves et la directrice souhaitent le remplacement des tableaux d'affichage vermoulus, poreux et devenus opaques par des tableaux beaucoup plus grands et qui font face près du portail d'entrée, ainsi qu'un panneau « Ecole de Bos » et Accueil périscolaire »(*demandes des conseils d'école du 25 juin , du 23 mars 2007 etc).*

Une demande de signalétique (attention école), et de sécurisation des abords de l'école avec ralentisseurs sur l'avenue des provinces pour limiter la vitesse a été reformulée. Un courrier conjoint parents d'élèves et directrice sera adressé à Mr Le Maire, à la CUB et la direction départementale de l'équipement (*demandes des conseils d'école du 25 juin , du 23 mars 2007. etc).*

## **8.Bibliothèque : nombre des bénévoles en diminution, logiciel :**

La bibliothèque est gérée par une association de bénévoles : " les copains du livre", présidée par la directrice. 8 départs sont à déplorer, et 2 nouveaux bénévoles sont arrivés. Mme Fournier et les responsables font un appel à toute personne(parent de l'école-grand-parent de l'école) qui accepterait de consacrer une après-midi toutes les 3 semaines(lundi , mardi ou vendredi après-midi 13h30-16h30).Il suffit d'appeler le N° de l'école, et de laisser vos coordonnées :

**T 05.56.36.48.44**

Mme Fournier va adresser un courrier à la médiathèque, pour demander le logiciel (pour gérer les 700 livres de la BCDI) et un ordinateur .Elle y présentera les axes pédagogiques d'un projet d'école : recherche documentaire, enrichissement culturel et ouverture à la lecture d'ouvrages (socle commun).

## **9.Projets des classes et de l'école :**

Encore une fois l'école fourmille de projets riches et nombreux . En voici la liste :

-Conseil des élèves, avec des délégués qui se rendront dans la salle du conseil municipal le vendredi une fois par mois et sur le temps de classe d'une durée d'une demi heure ou de trois quart d'heure , avec un ordre du jour arrêté sur des thèmes qui concernent l'écologie, la citoyenneté, le développement durable.

-Une correspondance collective ou individuelle a démarré avec une école anglaise, située au nord de l'Angleterre( école présentée sur le site de l'école <http://tice33.ac-bordeaux.fr/publiscol33/eepu-capdebos-pessac/Home/>). Des productions artistiques seront échangés.

-certains niveaux (CE1, CE2, CM1, CM2) seront intéressés par l'activité natation sauf le 3<sup>e</sup> CE1 qui aura à la place un créneau « Romainville » .

- Les classes « jeunesse musicale de France » sont reconduites à raison de 3€par enfant (prise en charge par la coopérative)

- une classe rousse a eu lieu à St Lary avec les CM1 et CM1-CM2 fin septembre 2007. LesCp partiront au parc ornithologique du Teich

- les CM2 partiront en classe de neige.

- La Fête de l'école (Kermesse) est prévue le 27 juin.

Fin de séance à 20h10.

La directrice

La secrétaire de séance.